

II

*Le Ministre du Danemark au Canada
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

LÉGATION DU DANEMARK

OTTAWA, le 14 octobre 1949.

N° 75

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la note n° 54, en date du 22 septembre 1949, par laquelle vous me faites savoir que le Gouvernement canadien est disposé à conclure avec le Gouvernement danois un accord conçu dans les termes suivants:

(Voir note n° 1)

“(1) Tout citoyen canadien... d'entrer ou de débarquer.”

Je suis autorisé à vous confirmer que mon Gouvernement souscrit aux dispositions précitées et consent à ce que votre note et ma réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur le 15 octobre 1949.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Ministre du Danemark,
G. HOLLER.